



MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# CAHIERS D'ÉTUDES PÉNITENTIAIRES

NUMÉRO

66

Être élève  
en détention p. 6

Être  
enseignant  
en détention p. 14

Les freins  
matériels p. 18

Quelques  
recommandations  
p. 22

## Le scolaire en détention

### Analyse de cas par des étudiants enquêteurs (2022-2024)

La direction de l'administration pénitentiaire accompagne la formation à la recherche dans le cadre de son partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur : un projet d'initiation à la recherche en sciences sociales a ainsi mobilisé 66 étudiants de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, au cours des années universitaires 2022-2023 et 2023-2024.

DÉCEMBRE 2024

# Cette recherche visait à établir un bilan de l'enseignement en milieu pénitentiaire

Il s'agissait de définir des axes de réflexion sur de potentielles améliorations ou de bonnes pratiques à partager, dans le contexte de la réécriture – en cours - de la convention entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Justice concernant l'organisation et les missions de l'enseignement en milieu pénitentiaire.



Crédit photo : Freepik

# OBJECTIFS DU PROJET

La direction de l'administration pénitentiaire (sous-direction de l'insertion et de la probation) et la direction de l'encadrement de l'Éducation nationale ont souhaité disposer d'un diagnostic de terrain sur l'enseignement en détention, auprès des personnes détenues adultes, le diagnostic pour les personnes mineures détenues en quartier mineur et en établissement pénitentiaire pour mineurs ayant été confié à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ), afin de bénéficier de suggestions de pistes d'évolution et d'amélioration des enseignements en détention.

Pour ce faire, décision a été prise de conférer aussi une forte **dimension pédagogique** à la recherche, étant donné son objet. Ainsi, l'enquête a-t-elle été confiée par la DAP à des **étudiants de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye**, dans le cadre d'un projet recherche dirigé par Mme Céline Braconnier, professeur des universités en science politique et directrice de l'IEP (Institut d'Études politiques), et coordonné par une doctorante en science politique, Mme Camille Chopart, toutes deux chercheuses au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP).

## 6 étudiants animateurs

Maëlle Haÿ, Claudia Pereira, Jeannette Roueire, Jules Guerin, Capucine Lavollée, Constance Mairesse.

La DAP et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye ont ainsi pu créer les conditions d'un accompagnement à la recherche pour des étudiants, partis à la découverte du monde carcéral dans le cadre d'une démarche scientifique. Deux phases pour cela :

- Un premier volet commandité par la DAP et placé sous la triple responsabilité scientifique de membres de la DAP, de l'IEP et de la DPJJ, a eu lieu durant l'année universitaire 2022-2023 avec la participation de trente étudiants de l'IEP formés aux méthodes en sciences sociales et initiés au fonctionnement du milieu carcéral. Ils ont produit des observations ethnographiques et des entretiens sociologiques réalisés auprès d'enseignants et de personnes détenues dans trois établissements pénitentiaires.
- Un deuxième volet non commandité (initiative de l'IEP), mais accompagné par la DAP, avec pour objectif de compléter les premières analyses, en s'interrogeant notamment sur la situation des personnes scolarisées en détention et le déroulement de l'enseignement à distance ; ce, au sein de quatre établissements pénitentiaires supplémentaires durant l'année universitaire 2023-2024, avec la participation de trente nouveaux étudiants.

Une présentation des résultats a été assurée par les étudiants auprès des professionnels impliqués : administration pénitentiaire et éducation nationale (avril 2024).

Et enfin, six étudiants ont été plus particulièrement impliqués dans l'animation de la journée d'études du 1<sup>er</sup> octobre 2024 : ils ont coordonné et animé trois tables rondes avec des professionnels et des chercheurs, en partant de leur retour d'expérience et de leurs principales observations afin de pousser plus loin les réflexions et les échanges sur les problématiques essentielles décelées lors de leur enquête.

## Triple responsabilité scientifique

### Pour la DAP :

- **Pour la sous-direction Insertion et Probation (IP) :** Monsieur Arnaud Mourey (proviseur, responsable national de l'enseignement en milieu pénitentiaire - RNE); Monsieur Fabien Marmonier-Lechat (inspecteur de l'Éducation nationale, adjoint Responsable national de l'enseignement en milieu pénitentiaire).
- **Pour le Laboratoire de recherche et d'innovation de la DAP (EX4) :** Madame Aurélie Fillod-Chaubaud (adjointe au chef de bureau); Monsieur Ghislain Gabalda (chef de section innovation sociale).
- **Pour Sciences Po Saint-Germain-en-Laye :** Madame Céline Braconnier (directrice de l'IEP et professeure des universités); Madame Camille Chopart (doctorante au laboratoire CESDIP).
- **Pour la DPJJ :** Madame Alice Simon (responsable du pôle recherche / service de l'évaluation de la recherche et du contrôle).

## Étudiants de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

### Vague 2022-2023

Pauline Braga, Nina Brulaire, Clémence Cornu, Loris Davoine, Fatima Dicko, Farah Didouche, Maëlle Haÿ, Joanne Ingoglia, Charlotte Jacq, Salomé Landry, Titouan Le Flem, Louna Ledorze, Lucie Lefevre, Louison Lemarie, Irina Loiseau, Lauralie Margalejo, Kim An Viet Nguyen, Clara Noquero, Claudia Pereira, Gislain Plobner, Gaspard Rigaud-Pezzone, Lisa Rodrigues, Jeannette Roueire, Mariam Sahraoui, Claire Tanguy, Pierrick Thibault, Aurélien Turbay, Nadège Walther, Nora Zidani.

### Vague 2023-2024

Nessim Abla, Dinette Archille, Clara Balzan, Marine Baux, Malena Bayse-Beckrich, Rosana Bidet, Eloïe Bogunovic, Célia Bonnin, Oreen Lee Brillot, Margaux Carpentier, Alyza Chamalot, Ulysse Coussement, Lisa De Oliveira, Antoine Desbats, Martin Echene, Anthony Fourches, Maëlle François, Jules Friedmann, Jules Guerin, Baptiste Hamon, Capucine Lavollée, Alexianne Le Gall, Angele Leman, Constance Mairesse, Inès Malem, Paul Mathieu, Catherine Moreau, Léa Hana Ouedraogo, Sarah Paquet, Carla Pelletier, Sarah Pinet, Jean Rachesboeuf, Nicolas Reyssset, Romane Romanos, Léo Rouzaut-Laroche, Auriane Verhille, Violette Zerrouki.



Crédit photo : Science Po

# MÉTHODOLOGIE DU PROJET

Les deux volets de l'enquête ont obéi à la même méthodologie générale ; ils ont permis de faire se rencontrer de multiples compétences au service d'une démarche inédite : améliorer les pratiques professionnelles et l'enseignement, tout en initiant des étudiants à la recherche-action.

La préparation des terrains de recherche a commencé par une découverte du monde carcéral associant lectures, rencontres avec des acteurs de terrain et conférences assurées par des chercheurs spécialistes du sujet. Une formation aux méthodes sociologiques qualitatives par les universitaires porteurs du projet a débouché sur la rédaction de guides d'entretiens et d'un guide d'observations. Le terrain lui-même a consisté à mener des observations de différents enseignements et conduire des entretiens avec des élèves détenus et des enseignants au sein de sept établissements pénitentiaires au total.

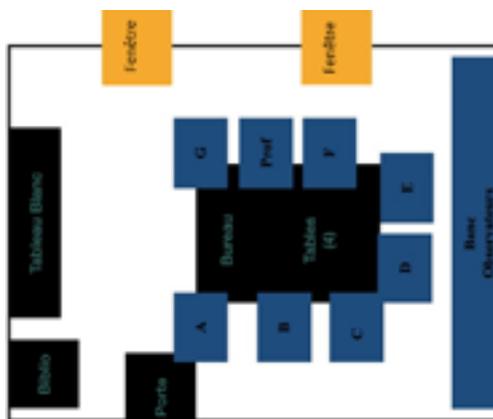
## Observations en établissements pénitentiaires : croquis d'observations de classes en détention

Les étudiants proposent ici quelques croquis de dispositions de classe, qui ne sont pas sans rappeler les configurations du milieu scolaire « classique ».

### ► Exemple 1 - par Clara Balzan et Malena Bayse Beckrich



### ► Exemple 2 - par Margaux Carpentier et Marine Baux



### ► Exemple 3 - par Romane Romanos et Rosana Bidet.



## Entretiens avec des élèves détenus et des enseignants

Pour prendre leur part de l'enquête collective, les étudiants ont en moyenne passé chacun trois journées en détention. Une séance de restitution organisée par Mme Céline Braconnier au sein de Sciences Po Saint Germain en Laye leur a permis à tous de prendre connaissance de l'ensemble des données produites au cours des deux années d'enquête.

	Entretiens avec des professeurs	Entretiens avec des personnes détenues	Observations de classe	Nombre d'établissements pénitentiaires visités	Nombre d'étudiants mobilisés
<b>Années 2022-2023</b>	17	23	33	3	29
<b>Années 2023-2024</b>	17	28	29	4	37
<b>Total (2022-2024)</b>	34	51	62	7	66

# ÉTABLIR UN BILAN DE L'ENSEIGNEMENT EN MILIEU PÉNITENTIAIRE



Crédit photo : Freepik

## AVERTISSEMENT

L'enquête porte sur sept établissements, essentiellement des maisons d'arrêt, marquées par la surpopulation et la jeunesse des personnes détenues par rapport à l'âge moyen dans les autres établissements. Ces spécificités ont un impact sur les conditions d'enseignement et les constats formulés à ce stade ne peuvent donc pas faire l'objet d'une généralisation sans précaution.

Néanmoins, collectées dans sept établissements distincts, les données recueillies sont étonnamment convergentes, non seulement d'un lieu à l'autre mais d'un type d'acteur à l'autre.

Elles rendent compte d'un diagnostic globalement très partagé de la situation du scolaire en détention entre les enseignants, les personnes détenues et les étudiants observateurs des interactions de classe.

La participation à l'enquête reposant sur le volontariat et la complexité logistique ayant empêché la mobilisation de certains acteurs, elle est affectée par des biais de sélection : nous échappent ainsi les élèves qui ont souhaité suivre des enseignements sans y parvenir, aussi bien que les inscrits aux cours qui auraient volontairement cessé d'y participer. En outre, il est possible de faire l'hypothèse que les enseignants observés et interrogés, titulaires ou vacataires, sont les plus engagés dans leur mission et ont un rapport à l'institution particulièrement positif.

Les observations effectuées dans les différents établissements et les nombreux verbatims recueillis, dont les étudiants proposent ici des morceaux choisis, convergent vers des constats saillants propres aux élèves détenus d'une part, aux enseignants d'autre part, mais aussi communs aux élèves détenus et aux enseignants. Voici leurs principaux résultats, dans un « carnet de recherche » présenté par leurs soins.

## Découvrez le récap' vidéo !



Un **film récapitulatif** de la préparation des terrains de l'enquête, des principaux retours d'expériences des étudiants et de l'animation de la journée d'études du 1<sup>er</sup> octobre 2024 a été réalisé par Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

## LE CARNET DE RECHERCHE DES ÉTUDIANTS VERBATIMS ET OBSERVATIONS

# Être élève en détention : entre réparation et ruptures d'apprentissages

## L'ÉCOLE : UNE « ÉCHAPPATOIRE »

Pour les personnes détenues, l'école, c'est, comme a pu en témoigner un enseignant, « une soupape réelle de la détention ». C'est le moyen de rompre le temps ordinaire de la détention, très répétitif, y compris celui de la détention provisoire, marqué par l'attente et l'incertitude.

*« Le scolaire heureusement qu'il est là.... l'accès au scolaire pour moi, c'est un moment d'évasion (...) »*

- Élève

## ESPACE-TEMPS RÉPARATEUR

Avant même la transmission des savoirs, l'école en détention offre un espace-temps réparateur : indépendamment des objectifs de réintégration sociale et professionnelle et de la prévention des récidives, enseignants comme personnes détenues considèrent avant tout le scolaire comme ce qui permet aux individus de tenir le coup et à l'institution pénale de fonctionner. Durant les enseignements, les relations humaines échappent aux logiques de dépendance induites par la surveillance. Les personnes détenues deviennent des élèves, valorisées pour les efforts qu'elles manifestent dans l'apprentissage.

La fonction réparatrice est d'autant plus forte que nombre de parcours individuels sont marqués par l'échec scolaire. En apprenant à tenir la honte à distance et à considérer les erreurs comme des étapes dépassables, l'école en détention rend possible la reconstruction sociale des personnes détenues sur de nouvelles bases. Elle propose ainsi un concentré de ressources sociales indispensables à la lutte contre la récidive.

*« (...) en alphabétisation (...) ils triment depuis toute leur vie une honte à pas savoir lire et écrire, et quand d'un coup, y'a des petites étapes, c'est souvent laborieux et puis par moments "cling", et là ils me regardent avec des grands yeux "waouh ! ça y est j'ai réussi !" Là c'est... [enseignant ému] C'est énorme ! »*

- Enseignant

*« les caractéristiques quand on est en détention préventive [ndlr : provisoire] c'est de pas savoir... (...) de pas pouvoir se projeter quoi, on sait pas à quelle sauce on va être mangé si j'ai envie de dire (...)... ça bouffe quand même pas mal d'énergie quoi, à s'faire du souci, à se poser des questions auxquelles on n'a pas de réponse... de pas avoir de temporalité... Voilà, donc le premier but c'était de pas devenir fou si j'ai envie de dire. »*

- Élève

*« Y a pas de railleries et par exemple si y en a un qui fait l'erreur, comme en classe par exemple, en classe traditionnelle y aura toujours un "ouh ah machin etc." (...). Mais là non, un collègue, il peut faire une erreur, on en discute de l'erreur, (...) c'est ça qui est assez sympathique. »*

- Élève

*« Tous ceux qui sont ici ils suivent bien, ils sont motivés (...) c'est à leur demande qu'il y a un cours de russe ! (...) je pense que c'est une forme d'évasion de s'atteler à quelque chose de difficile, qui demande des efforts (...). »*

- Enseignant

*« Et puis ils [les professeurs] nous regardent pas comme des criminelles. C'est ce qui est bien en fait, c'est qu'ils viennent, il n'y a pas de jugement, y a pas de « Je te regarde là, tu as tué quelqu'un, ou t'as passé de la drogue, ou t'as fait si ». Voilà, c'est comme si c'était un bon prof à vous ... (...) »*

- Élève

*« Heureusement que le scolaire, en tous cas pour ma part à moi est présent, parce que... sans scolaire vous passez 22 h sur 24 en cellule donc inutile de dire que selon les profils c'est très dur, en tous cas c'est très dur pour moi [...] le scolaire c'est un échappatoire »*

- Élève

*« Et j'ai eu ce contact avec mon crayon et cette plume, ça m'a permis justement (...) de pouvoir m'évader et ça peut être que bénéfique »*

- Élève

*« C'est tellement pas les mêmes conditions d'enseignement que c'est pas le même métier presque (...) quand on est prof au collège on apprend des choses à des enfants, des choses qu'ils n'ont jamais vues normalement, on leur crée un socle de connaissances pour les former en fait à leur vie future, alors que, en prison, c'est plutôt une sorte de réadaptation en fait à la société (...) c'est juste leur redonner goût (...) à l'effort de faire quelque chose, puis parfois aussi juste la reconnaissance d'un diplôme, même si c'est pas un diplôme extrêmement extrêmement haut niveau, bah ça leur fait du bien ; c'est aussi reconnu par l'État donc l'État qui les a mis en prison leur reconnaît aussi leurs qualités dans un certain domaine (...) »*

- Enseignant

*« Dans la classe de français, nous ne sommes pas dans une prison. Nous sommes dans une autre place : nous sommes libérés à penser, libérés à parler avec A. Comme une égale pas comme un surveillant (...) »*

- Élève

## ESPACE-TEMPS FORMATEUR

LES ÉLÈVES DÉTENUS ACTEURS  
DE LA PRÉPARATION  
DE LEUR RÉINSERTION.

L'acquisition de certains savoirs et compétences est le plus souvent consacrée par une certification officielle ou un diplôme reconnu par l'État dont l'obtention prolonge la fonction réparatrice de l'école en détention.

Néanmoins, l'absence de pression liée au passage d'un examen pour des personnes marquées par l'échec scolaire peut constituer la condition d'un apprentissage réussi. L'école confère ainsi un pouvoir d'agir dont les élèves détenus soulignent eux-mêmes l'importance.

Pour les publics prioritaires, notamment ceux qui ne parlent pas français, maîtriser le vocabulaire qui permet de se débrouiller en détention est une nécessité. La maîtrise minimale de l'écrit concentre tous les efforts et son acquisition outille durablement pour la vie sociale.

De la même façon, la maîtrise des savoirs qui permettent d'accompagner la scolarité de ses enfants constitue une ressource essentielle, porteuse d'une modification des rapports familiaux en cours même de détention.

*« Aujourd'hui j'trouve que j'suis un peu-moins dans la recherche de mes mots, ça peut m'aider aussi le jour de mon procès euh même si j'étais sur différents mandats au niveau professionnel (...) »*

- Élève

*« quand y'a eu le confinement qu'on était bloqué à la maison avec les enfants, j'étais dépassé (...) : à l'école primaire elle me sortait des devoirs, j'dis « woh va voir Maman elle va t'aider. ». (...) Donc du coup, j'me suis dit non faut que j'me ressaisisse un peu quand même, c'est un minimum qui faut connaître. (...) j'en ai profité dans mon malheur j'me suis dit j'vais essayer (...) d'aller faire une petite remise à niveau et (...) j'suis plutôt content parce que y avait beaucoup de choses que j'ai oubliées à l'école (...) et ben là je commence à retravailler sur tout ça. Et j'suis content parce que ma fille elle est en plein dedans actuellement, donc du coup quand on parle.. bah je fais le mec [rire]...comme si je connaissais ça depuis l'époque, alors j viens d'le découvrir ! »*

- Élève

*« Moi je suis arrivé dans l'optique de passer un CAP, voire 2 voire 3 et finalement bah j'ai réussi, dire que moi au début je ne voulais pas ni passer, comment ça s'appelle, de DAEU [Ndlr : Diplôme d'accès aux études universitaires, pour les personnes n'ayant pas obtenu le bac], ni aller plus loin. Ça n'était pas mon objectif au départ, et au fur à mesure, comme le cadre est agréable pour travailler ça m'a ouvert l'appétit, on peut dire ça comme ça ».*

- Élève

*« Tout, tout ce qui est niveau littéraire, déjà ça m'a donné confiance, parce que moi pendant des années... j'avais quitté (...) le système scolaire... j'écrivais même plus du courrier... fin même un courrier administratif des fois, j'étais un peu perdu devant quoi. Là aujourd'hui j'écris des courriers administratifs aux gradés ou à d'autres personnes ou des trucs comme ça ou même, par exemple (...) aux SPIP (...), fin bref je me suis remis (...) à écrire (...) sans appréhension. »*

- Élève



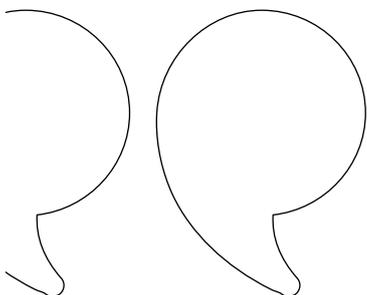
Crédit photo : Fotolia

# DIFFICULTÉS POUR FAIRE LES DEVOIRS EN CELLULE EN MAISON D'ARRÊT

Dans les prisons pour hommes observées, notamment en maison d'arrêt et en dehors des situations particulières d'isolement, élèves détenus et enseignants se rejoignent sur le constat de la quasi-impossibilité d'effectuer des devoirs en cellule. Le temps de l'apprentissage est ainsi concentré, plus qu'à l'extérieur, sur le seul moment du cours. Les raisons invoquées sont l'omniprésence des nuisances sonores, notamment la nuit, dans les couloirs, mais aussi et surtout en cellule pour tous ceux qui la partagent avec une autre personne détenue, a fortiori quand elle n'est pas également en formation. Selon les témoignages que nous avons récoltés, la télévision toujours allumée empêche la concentration ; l'absence de table individuelle pouvant faire office de bureau constitue un obstacle matériel non négligeable. Les élèves détenus regrettent qu'il ne leur soit pas possible de s'installer dans une salle de travail ou plus souvent à la bibliothèque pour faire leurs devoirs en dehors de la cellule.

*« quand vous êtes en cellule avec un mec qui a la moitié de votre âge et qui passe son temps à écouter la musique très fort ou même si vous lui demandez gentiment de baisser la musique il va la baisser mais ça reste un brouhaha, ça reste les gens qui crient dans le couloir, ça reste les bruits de clé ...  
Donc au niveau concentration (...) moi personnellement c'est zéro quoi, j'arrive pas à me concentrer (...). »*

- Élève



*« (...) Voilà, je préfère travailler en cellule quand mon co [co-détenu] est en promenade. Je suis tout seul, je fais un grand ménage dès que je suis posé, tranquille, vas-y hop, là c'est parti. Et sinon au secours. Parce qu'en fait, c'est comment en fait ? En général en détention, c'est compliqué (...)  
En fait on n'a pas d'accès à la salle, vous voyez, des annexes ? En gros, où il y a des entretiens avec les CPIP [conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation] et les détenus, où il y a les entretiens avec les aumôniers et les détenus. (...) Donc c'est compliqué de fou en cellule, il y a la pollution olfactive, auditive, y a tout ça en fait (...) qui est à prendre en considération (...)  
Je dis pas qu'on est mal encadrés ici [Rires] mais on est 1200 (...) »*

- Élève

*« (...) j'arrive mieux à me motiver comme je travaille ici au CDI (...) y'a un ordinateur à disposition enfin voilà donc.. Alors qu'en cellule ouais c'est hyper compliqué, c'est avec les télé, les séries télé, les manga (...) »*

- Élève

## Cas particulier

**Les prisons ou bâtiments pour femmes observés** semblent se distinguer sur ce plan : si les lieux de formation peuvent être de très petite taille, nous n'avons pas relevé la même rupture nette entre le dedans et le dehors de la salle de classe que chez les hommes.

*« Je suis en cellule de six mais ça va je suis avec deux personnes et les personnes avec qui je suis elles vont aussi en cours donc des fois on s'entraide entre nous donc voilà. (...) par exemple on a un exercice pour le lendemain, on va s'entraider, on va faire ensemble les exercices. »*

- Élève détenue

*« (...) vous avez déjà en soi le cerveau qui est pas forcément bien, plus si vous partagez la cellule avec un codétenu, il faut supporter (...) que lui forcément va regarder la télé, ou autre chose. (...) En ce moment, c'est la coupe du monde de foot. Je déteste le foot, et vous avez le codétenu qui est en train de s'exciter devant la télé, en train d'hurler dès qu'il y a un but (...) donc qu'est-ce que vous voulez essayer de potasser un poème de Jacques Prévert et de le décrire et de l'interpréter... (...) J'y arrive pas ».*

- Élève

*« quand mon co [codétenu, en études supérieures] révise (...) j'suis devant lui, j'le regarde. C'est hyper gênant, c'est lourd (...) enfin après bon, ça va, il réussit à se concentrer mais tu sais que (...) c'est pas ouf de suivre un cours, (...) t'as quelqu'un qui est derrière toi, tu l'empêches de regarder la télé... parce que moi du coup j' respecte, je coupe le son de la télé... c'est, c'est, franchement pour le coup c'est compliqué »*

- Élève

*« (...) Moi je kiffe les devoirs ! Au moins je sais qu'une fois en cellule quand on aura fermé les portes à 18h30, clac clac, au moins on a un truc à faire. [Ma co-détenue] est respectueuse. Je lui dis « bon là je vais faire les cours, j'ai des devoirs à faire », et donc voilà si elle regarde la télé elle ne va pas mettre fort, elle va respecter. (...) au moins il y a un minimum de savoir vivre. (...) Même elle, elle a des cours d'anglais elle fait ses petits devoirs et moi je respecte donc voilà. (...) Donc ça se passe bien. »*

- Élève détenue

## ABSENCES

Selon l'ensemble des acteurs rencontrés, les absences répétées des élèves détenus représentent le plus gros obstacle à surmonter pour accroître l'efficacité des enseignements en détention.

Peu mentionnent les absences volontaires liées à des inscriptions de façade faites pour obtenir des réductions de peines. Cet usage stratégique de la formation serait minoritaire.

Tous les acteurs rencontrés identifient trois types de causes aux absences répétées : les obstacles psychologiques, les aléas de la détention et la concurrence avec d'autres activités, telles que le travail.

### OBSTACLES PSYCHOLOGIQUES

Les obstacles psychologiques à l'apprentissage touchent essentiellement les personnes prévenues : pour les personnes en attente d'un jugement, cette attente et avec elle, l'incapacité de se projeter, ou une mauvaise nouvelle s'agissant de leur procédure ou de leur vie personnelle, constituent autant de barrières à l'envie d'apprendre qui découragent les personnes pourtant inscrites dans une volonté initiale d'engagement.

*« Quand ils [les élèves détenus] sont là c'est que tout va bien, ils sont assidus, passent des diplômes, mais quand quelque chose perturbe leur vie personnelle, ils ne viennent plus. »*

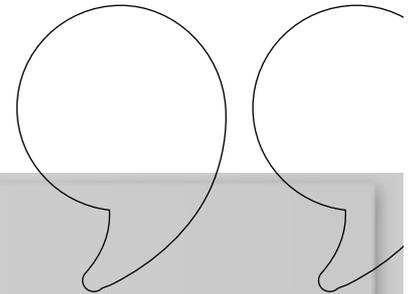
- Enseignant

*« Je peux aussi être un peu CPE par moment, donc les élèves qui ne viennent pas, ou de façon trop perlée à mon goût, je leur écris ou je les convoque et je vois avec eux ; (...) ce sont des adultes donc chacun peut avoir des états d'âme à un moment donné en vue d'un procès ; (...) certains, leur femme demande le divorce, d'autres n'ont pas vu leurs enfants depuis X temps. Enfin bon, il y a des personnes qui peuvent être un peu désespérées et c'est sûr que de venir à l'école c'est pas leur priorité première. (...) »*

- Responsable local d'enseignement

*« La semaine dernière j'avais appris une très mauvaise nouvelle donc du coup... juste avant que vous arriviez dans le cours, j'étais en train de parler avec le prof de ça et il m'a fallu une demi-heure / ¾ d'heure pour réussir à me mettre dans le cours, pour que mon cerveau vraiment se mette dans le cours euh... donc du coup j'ai profité du cours 1 h et demie et après vous remontez en cellule. Grosso modo, c'est comme si vous aviez rien fait (...). »*

- Élève



## ALÉAS DE LA DÉTENTION

Les logiques et aléas de la surveillance et de la détention sont une cause essentielle des absences identifiée par les personnes rencontrées : manque de personnel ou *turn over* trop rapide, mauvaise volonté supposée de certains surveillants ou usage à titre de sanction/récompense, ce qui peut créer des tensions, notamment entre les personnes détenues et le personnel de surveillance.

## Observations

Un élève se plaint auprès de l'enseignant que les surveillants n'auraient pas trouvé son nom sur la liste du cours de FLE [Français langues étrangères], il a ainsi dû négocier pour descendre. L'enseignant lui répond qu'elle a les mêmes listes que les surveillants et que son nom est bien inscrit, elle suppose un manque de volonté des surveillants. Autre établissement, autre jour : aucun élève lors d'un cours car un membre du personnel de surveillance a oublié d'aller chercher les inscrits. Autre observation : un cours commence avec 25 min de retard car les listes de classes n'avaient pas été distribuées dans les étages. Autre établissement, autre cours interrompu, car la surveillante amène des élèves détenus ; mais il y a parfois des quiproquo, l'enseignant doit sortir, voire amener les élèves dans une autre salle de classe.

« (...) Ils [les surveillants] changent tous les jours en fait, on a un surveillant le matin, à 13 heures y a la relève, c'est un autre surveillant qui va venir. Et nous comme ça fait un moment qu'on est ici, on s'entend bien avec quasi tous les surveillants mais c'est pas le cas pour tout le monde. (...) au début quand on est nouveau j'sais pas si souvent y essaient de nous tester un peu ou (...) y a le fait que nous on est nouveau et aussi le fait que eux parfois les surveillants c'est des stagiaires aussi, c'est-à-dire qu'ils viennent de prendre leur fonction, ils savent pas, ils sont dépassés un peu par les événements. Ils ont beaucoup de mouvements à gérer, que ce soit les parloirs, le centre scolaire, le sport, donc ça leur arrive de pas venir nous ouvrir la cellule. C'est nous même, on est obligé de mettre le drapeau, de les appeler : « surveillant ! ». Donc euh, à 8h30 ils viennent pas, à 9h y a les départs de promenades ça veut dire que y a le blocage. Donc pendant une vingtaine de minutes le temps qu'les détenus du bâtiment aillent en promenade, nous on est bloqué et ça nous fait déjà louper plus de 3/4 d'heure en cours. Quand le surveillant il arrive et qu'il ouvre la porte et qu'on lui dit « Tu te fous de moi ou quoi, ça fait 45 minutes que j't'appelle pour aller à l'école ! » euh lui-même il est dépassé parce qu'il dit : « mais j'ai pas vu ton nom », « comment ça t'as pas vu mon nom ? », « Bah attend j'vais vérifier, j'reviens ». Il ferme la porte, il va aller pour vérifier mais il oublie de revenir parce que y'a d'autres détenus qui l'appellent pour aller à la douche, pour aller au sport donc à la fin on... c'est vraiment fatigant... à la fin quand y revient bah ça part en clash. »

- Élève

« Le problème c'est les effectifs [ndlr : les effectifs des personnels de surveillance]. (...) Le fait qu'ils doivent passer, dire aux gars qu'il y a activité, quand ils repassent, ils ouvrent et récupèrent les gars. Si le gars n'est pas prêt, ils referment la porte aussi sec. Puis, il y a trop de boulot. »

- Enseignant

« (...) Quand vous avez sans arrêt des fractures comme ça, vous passez d'un cours, vous passez 2 jours sans rien faire, vous revenez à un cours et tout. Vous êtes plus noyé dans vos problèmes personnels que dans les cours finalement. »

- Élève

« (...) c'est le milieu carcéral et ce qui est très triste, ça dépend de la volonté du surveillant de vous sortir à l'heure ou pas. Donc, malheureusement souvent vous arrivez à 9h. Parfois 9h15, parfois on vous oublie. « Ah Ben non, t'es pas sur la liste » et on vous oublie... moi personnellement, j'ai été oublié une fois. Donc ben vous devenez un peu... en colère quoi. Mais vous devez pas dépasser certaines limites parce que sinon on vous dit (...) que vous agressez verbalement les gens, mais vous êtes dégoûté quand même d'avoir loupé votre cours ». »

- Enseignant

« Vous êtes plus noyé dans vos problèmes personnels que dans les cours finalement. »

## CONCURRENCE AVEC LE TRAVAIL

D'après nos observations, la concurrence avec le travail génère des arrivées extrêmement tardives en cours, parfois quinze minutes avant la fin, ou empêche de suivre la formation à laquelle les personnes détenues sont inscrites. Elles laissent deviner un phénomène d'exclusion des travailleurs des parcours d'enseignements : l'incompatibilité entre agenda scolaire et agenda professionnel crée une discrimination de fait au détriment des personnes détenues qui travaillent.

### Observations

Un enseignant demande où sont les absents « Et R. ? » questionne l'enseignant. Ses camarades expliquent qu'il travaille, et l'enseignant exprime son mécontentement d'apprendre que le détenu n'a pas eu l'autorisation de s'arrêter un après-midi par semaine pour assister à ce cours. Autre cours : un élève détenu arrive quand il reste 30 mn de cours car il doit travailler.



Crédit photo : Dylan Marchal / Ministère de la Justice

**INTERRUPTION DES ENSEIGNEMENTS  
DURANT LES VACANCES ESTIVALES**

La question des interruptions de formation durant les longues vacances scolaires estivaes est spontanément évoquée par les personnes détenues : elles témoignent mal vivre ces interruptions, les coupant trop longtemps des relations avec les enseignants et les enseignements.

Les étudiants enquêteurs ont constaté que certains établissements mettent en place un accompagnement de substitution par des vacataires en charge d'activités alternatives.

*« (...) je comprends que tout le monde est en vacances mais.. (...) il y aurait pu y avoir un semblant de quelque chose d'organisé pendant l'été, des cours de rattrapage, ou des cours ponctuels pour ceux qui le souhaitent, ça aurait coupé si vous voulez la détention de voir juillet/août complètement clos, sans compter qu'en septembre du coup le temps que ça se remette en route vous vous remettez en route tardivement (...) »*

- Élève



## LE CARNET DE RECHERCHE DES ÉTUDIANTS VERBATIMS ET OBSERVATIONS

# Être enseignant en détention : une aventure pédagogique extra-ordinaire

Les enseignants, titulaires ou vacataires, évoquent l'école en détention comme une aventure pédagogique extraordinaire qui permet de leur rendre le sens perdu du métier à l'extérieur, et ce, malgré les difficultés liées aux conditions matérielles d'exercice.

Ils évoquent le sentiment d'utilité recouvré, la priorité donnée aux acquisitions sur les programmes, la satisfaction d'user de leur liberté pour inventer à chaque cours les façons les plus adaptées de gérer l'imprévisible.

# PRÉVOIR L'IMPRÉVU : S'ADAPTER AUX RÉALITÉS CARCÉRALES

Qu'ils s'en plaignent, s'en accommodent ou, le plus souvent, y trouvent de l'intérêt, adapter leur séance aux imprévus constitue la modalité la plus caractéristique de l'enseignement assuré par les professeurs en détention, par comparaison avec ce qui a lieu dehors.

Même quand la liste des inscrits ne change pas, le nombre de présents n'est jamais identique et les conditions d'enseignement varient donc fortement d'un jour à l'autre, d'une séance à l'autre, la modification de la taille du groupe entraînant celle des niveaux académiques qu'il rassemble, très hétérogènes, obligeant les enseignants à s'adapter, et notamment à faire en sorte que chaque séance réponde à un programme distinct de la précédente.

«*Donc ici, (...) j'ai appris à faire : Plan A, donc le plan idéal de leçon (...). Et c'est souvent le plan B, le plan C, le plan D et le V. Ça fait un peu fouillis mais j'arrive à m'organiser Il faut absolument (...) se dire «OK, d'accord, donc ça on sait pas ! » 2 secondes, je change.*»

- Enseignant

«*(...) c'est compliqué parce qu'ils [ndlr : les élèves détenus] n'ont pas le même niveau. Il y a un niveau extrêmement hétérogène, mais je connaissais ça au collège et l'avantage, c'est qu'ils sont quand même assez peu nombreux, alors qu'au collège, ils étaient beaucoup plus nombreux et (...) je me sens plus utile en fait. J'ai l'impression de mieux les aider dans le milieu carcéral qu'à l'école. (...)*»

- Enseignant

«*L'expérience m'a montré que si je donnais des devoirs comme ça en disant "faites ça pour la semaine prochaine", j'ai jamais vu un devoir fait (...) en 12 ans. Maintenant, si je leur dis «ça serait bien que, vous pourriez etc.» (...) Si l'élève me propose, si l'étudiant me propose, je prends, et dans la correction que je fais, de toute façon je valorise, c'est-à-dire que si je vois qu'il y a plein de défauts dans la copie ou dans la préparation, comme j'ai bien en tête ce que représente l'effort de travailler en cellule, de passer à l'écrit, je vais valoriser et je vais encourager. (...) C'est très difficile, ils vont toujours vous dire "oh j'ai pas eu le temps", et c'est vrai que c'est une vie extrêmement perturbée, et je pense aussi (...) qu'ils ont besoin de notre contact pour travailler. Voilà.*»

- Enseignant

«*(...) Imaginons, on est en pleine correction d'exercices ou je sais pas et on m'appelle par exemple la greffière elle m'appelle, et donc du coup je vais rester 1h avec la greffière, le temps de lire mes documents, etc. Donc du coup en fait je reviens 1h après et j'ai tout loupé quoi. On est déjà, ils ont déjà avancé largement et moi je suis là à attendre en fait, à essayer de comprendre ce qu'il se passe quoi. Donc c'est vrai que des fois ça peut être gênant quand on nous appelle, mais voilà quoi dans tous les cas on n'a pas le choix.*»

- Élève

«*(...) t'as les mêmes listes, mais tu sais pas qui va venir, si ceux qui sont avancés, ceux qui sont un peu moins avancés, si on a des nouveaux inscrits, (...) s'il y a quelqu'un qui est inscrit mais il y a quatre ou cinq semaines qu'il est pas venu, donc c'est trop compliqué de préparer un cours dans ce sens-là (...) C'est jamais la même équipe tous les mercredis après-midi (...) donc voilà quelques fois c'est très perturbant entre guillemets pour moi pour voir comment je vais (...) développer mon cours, chaque mercredi il faut y penser et être très réactif au début de la séance.*»

- Enseignant

«*(...) en prison (...) on les voit une fois par semaine quand ils [ndlr : les élèves détenus] sont là. Ça arrive très régulièrement qu'ils soient pas là d'une fois sur l'autre, les délais sont assez courts, (...) je fais un jour un thème (...) je m'adapte au fait que qu'ils puissent ne pas être là d'une fois sur l'autre (...) vu qu'on voit un nouveau thème c'est pas gênant (...), donc il a fallu adapter en fait cette façon de faire aux conditions de la prison. (...)*»

- Enseignant

«*Donc ici, (...) j'ai appris à faire : Plan A, donc le plan idéal de leçon (...). Et c'est souvent le plan B, le plan C, le plan D et le V. Ça fait un peu fouillis mais j'arrive à m'organiser Il faut absolument (...) se dire «OK, d'accord, donc ça on sait pas ! » 2 secondes, je change.*»

- Enseignant

## LES ENSEIGNANTS : DES « INVITÉS PARTICULIERS » DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

« (...) je pense que plus on développera le lien avec les différents partenaires et des formations communes, et mieux ça fonctionnera. (...) Moi les bonnes formations que j'ai faites ça a toujours été des formations proposées par la PJJ ou par l'administration pénitentiaire (...) »

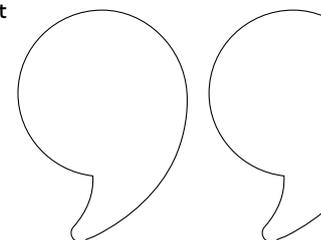
- Enseignant

« Oui, ça change souvent. Y a juste la surveillance scolaire, donc là où on a le centre scolaire avec qui ça se passe bien. Mais sinon le reste, on n'a pas vraiment de lien. Moi, personnellement, je n'ai pas vraiment de lien. Je sais que j'ai des collègues qui se rappellent à chaque fois, (...) lui c'est le surveillant du lundi. Moi, j'ai pas vraiment ce réflexe-là. Ça se passe globalement bien. Après, certains nous rappellent souvent qu'on est des **invités**, qu'on n'a pas trop notre mot à dire et c'est vrai. Et en même temps, (...) si l'école ne fonctionne pas en prison, la prison est hors-la-loi. Donc, on est des **invités un petit peu particuliers**. »

- Enseignant

« (...) Il nous faut des autorisations et puis... le temps que la personne reçoive notre mail, (...) elle a démissionné ou bien, c'est plus important, ou bien ils ont changé d'avis ! (...) ça peut être des questions de sécurité de leur côté, ou ça peut être une question de « restez un peu à votre place quand même parce que vous êtes... On dit qu'on est **« invité »**, humm, dans l'établissement pénitentiaire. (...) ça, je l'ai entendu plusieurs fois. »

- Enseignant



## AVENTURE PÉDAGOGIQUE : RETROUVER LE SENS DU MÉTIER

Malgré ces difficultés, les enseignants rencontrés trouvent dans l'enseignement en détention une source d'épanouissement professionnel et un sens à leur vocation pédagogique.

« On retrouve l'humanité, on retrouve des profs souriants, des profs dédiés à leur métier. Ils essayent de, de vraiment euh... faire passer un savoir, ce qui est l'essentiel de leur métier de, de faire partager des connaissances, qui sont faites dans un cadre... **[silence pour chercher ses mots]** qu'on pourrait critiquer en long et en large mais malheureusement c'est la pénitentiaire donc ils composent avec ».

- Élève

« Et eux [ndlr : les enseignants] aussi ils prennent plaisir, ça se voit qu'ils aiment ce qu'ils font et voilà, ils sont contents, ils nous disent « À la semaine prochaine ! ». Quand on demande quelque chose, même quand on demande « Est-ce que c'est possible de faire une recherche pour nous ? », parce qu'on n'a pas accès à Internet, ben ils vont faire une recherche. On leur dit qu'on a lu tel livre, ils vont chercher, ils vont ramener des supports, parce qu'on ne peut pas voir les supports extérieurs, on ne peut pas forcément accéder à Internet. Mais eux, ils font ça pour nous. Donc ça, c'est bien. Ça c'est intéressant. »

- Élève

« Et en vrai c'est de leur bon vouloir hein. C'est pas anodin, c'est pas commun de venir ici en prison pour enseigner à des détenus. Si elles le font, on voit très bien que c'est de bon cœur et ça fait du bien ».

- Élève

« j pense que les profs d'ici sont assez motivés, paradoxalement plus qu'à l'extérieur. Moi j pense qu'ils viennent ici (...) c'est une profession de foi. Parce que faut vraiment, c'est un univers à part quand même donc (...) faut vraiment le vouloir. (...) »

- Élève

« (...) de voir la qualité des échanges qu'on a avec eux [les élèves détenus], même ceux qui ne sont pas en classe, qu'on croise dans les couloirs, qui travaillent (...) ... c'est super agréable. Et on les voit vraiment comme des, comme des élèves et plus comme des détenus »

- Enseignant

« Pour un enseignant, c'est une grande chance d'enseigner en maison d'arrêt parce que c'est une aventure humaine extraordinaire. (...) D'abord on est beaucoup moins seul je pense qu'à l'extérieur (...), parce qu'on a des liens permanents avec des collègues, avec le personnel pénitentiaire, avec le SPIP, avec le médical. Voilà, donc y a plus de liens avec d'autres professionnels parce qu'on a là des élèves avec des âges beaucoup plus différents, variés, enfin la classe d'âge est beaucoup plus étendue. On a affaire (...) à des gens qui ont des parcours de vie... enfin pour moi c'est une aventure humaine vraiment extraordinaire. »

- Enseignant

« Et le samedi, c'était vraiment avec la joie que je venais ici parce que ce n'était que... je pouvais avoir deux, quatorze messieurs mais hyper motivés, fin donc trois heures de cours mais qui passent comme une lettre à la poste même s'il y a des niveaux différents mais là, on se sent vraiment professeur, on se sent valorisé. Donc pour eux, c'est bien mais pour nous, c'est super intéressant. Donc moi, j'avais pris l'habitude de leur dire merci d'être venu ». »

- Enseignant

« Et eux aussi ils prennent plaisir, ça se voit qu'ils aiment ce qu'ils font et voilà, ils sont contents »



## LE CARNET DE RECHERCHE DES ÉTUDIANTS VERBATIMS ET OBSERVATIONS

# Les freins matériels

# L'IMPORTANCE DU BÂTIMENTAIRE

L'enquête ayant eu lieu dans sept établissements à l'architecture très différenciée, elle met en évidence l'importance du bâtimentaire en ce qu'il conditionne notamment la qualité d'enseignement, les modalités de surveillance et, de fait, l'assiduité aux cours.

Un premier type d'établissement dispose de bâtiments ou de parties de bâtiments dédiés au scolaire et nettement séparés du reste de la détention.

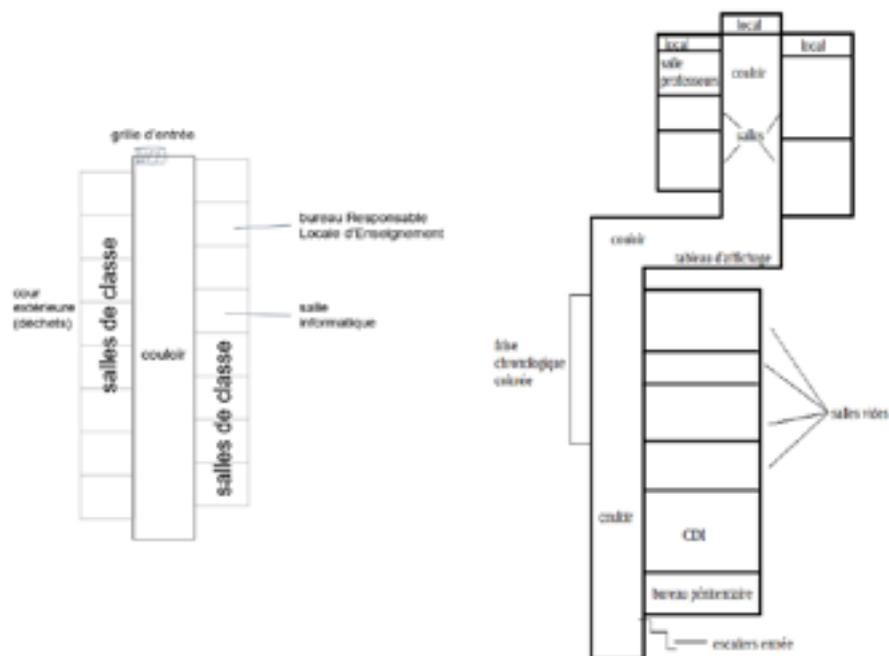
Par exemple, dans l'un des établissements, l'étage réservé aux cours est accessible par un escalier desservant également un CDI et une bibliothèque. Cette distinction est prolongée par l'appropriation pédagogique des lieux, dont les murs sont peints en couleur et décorés de fresques et autres travaux d'élèves. Ces derniers s'y rendent librement en journée, pendant les heures d'ouverture des cellules.

Dans un second type d'établissement, les quelques salles dédiées à l'enseignement sont situées dans des couloirs également empruntés par des personnes détenues non scolarisées, par exemple pour rejoindre une cour de promenade, ce qui peut perturber les conditions d'enseignement. Parfois, les espaces de formation sont d'ailleurs d'anciennes cellules désaffectées situées à proximité immédiate de cellules encore en usage. Dans une telle configuration, les élèves sont accompagnés jusqu'à leurs salles de cours par les surveillants, qui sont donc fortement mobilisés et d'autant plus disposés à sacrifier les rendez-vous scolaires en cas de sous-effectifs. Les intrusions et les conflits avec les autres détenus sont également plus fréquents. Certains établissements ont d'ailleurs fait le choix d'enfermer élèves et professeurs à clé dans les salles pour empêcher les intrusions intempestives. Ailleurs, les enseignants ont supprimé les pauses en dehors de la classe pour limiter le risque d'altercations. L'école reste donc, dans ce type d'établissement plus qu'ailleurs, soumise aux logiques exogènes et des obstacles matériels spécifiques aux apprentissages apparaissent.

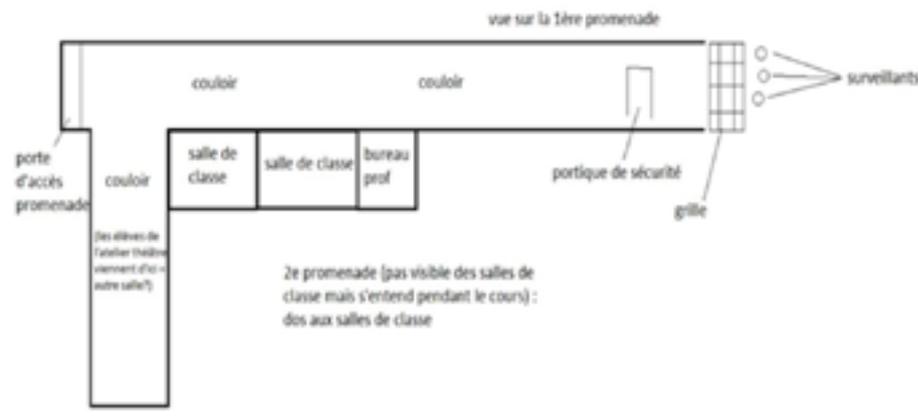
Dans d'autres établissements, la partie de bâtiment dédiée au scolaire est située au rez-de-chaussée ou à l'étage, et séparée par une grille du reste de la détention, de sorte qu'une fois celle-ci franchie, et après vérification des arrivées par un surveillant référent, les élèves se rendent librement dans les différentes salles de cours au sein de l'espace dédié.

Nous avons également pu observer que la présence d'une salle des professeurs à proximité des salles d'enseignement pouvait favoriser les interactions informelles entre élèves et enseignants et renforcer l'impression d'un ailleurs par rapport au reste de la détention, tout comme l'existence de salle de travail ou de CDI.

## Exemples d'établissements du type 1 (croquis réalisés par nos soins)



## Exemple d'établissement du type 2



# LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

Les personnes détenues bénéficiaires d'une inscription au scolaire que nous avons rencontrées soulignent toutes que l'amélioration attendue en matière d'enseignement réside dans l'accroissement du nombre de places offertes pour limiter les exclusions et l'attente. Quand certains manques sont soulignés, ils portent ainsi non sur le contenu pédagogique ou ses modalités mais sur les obstacles au déroulement des cours et les privations induites, notamment pour assurer l'apprentissage niveau lycée. En l'absence de tutorat, les étudiants bacheliers de certains établissements s'inscrivent en diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) pour bénéficier d'un accompagnement humain par les enseignants du scolaire. Ces derniers ne s'estiment pas forcément compétents pour assurer cette mission mais font de leur mieux pour soutenir les élèves détenus volontaires.

Intégrée dans le guide d'entretien de l'enquête, la question du numérique n'apparaît pas prioritaire dans la hiérarchie des difficultés identifiées spontanément par les élèves, même si l'usage de vieux magnétophones en cours de langues alimente par contraste le rêve d'un accès aux outils numériques, à ses réponses immédiates et ses illustrations colorées permises à l'extérieur.

*« Je suis sûre qu'il y a moyen de bloquer ce qu'il faut et puis, ils sont jamais seuls devant les postes, de toute façon. Mais je vois pas comment on peut parler de réinsertion aujourd'hui franchement, en enfermant des gens sans connexion internet pendant plusieurs mois, plusieurs années, je vois pas comment en ressortant ils sont adaptés au monde d'aujourd'hui. Ah bah ça c'est, je pense que oui, si y'a un truc qui doit évoluer c'est l'accès à internet pour les scolaires. (...) »*

- Enseignant

## Observations

L'enseignante utilise un dictionnaire visuel pour montrer les images à la classe des mots qu'elle prononce à l'oral. Elle sort ce dictionnaire, qui se présente sous la forme d'un livre, lorsqu'elle prononce le mot "cygne", les détenus n'ayant pas forcément l'image associée à ce mot en tête. Alors qu'elle cherche l'image du cygne dans son dictionnaire, elle se lamente, arborant un air désolé : « Je vais pas avoir ...! ». À cette occasion, elle se tourne vers nous (observateurs) et comme nous prenant à témoin des difficultés qui sont les siennes sur le plan matériel pour faire cours, nous dit : « Là on rêverait d'avoir un ordinateur et d'avoir une image qui s'affiche à l'écran pour pouvoir montrer des éléments et faciliter la compréhension des élèves. »

*« (...) Mais le fait de ne pas avoir internet même ici pour les cours ça nous pose problème, on doit tout télécharger avant le cours, nous on a 5 ordinateurs portables mais ils n'ont pas accès à Internet. (...) on a une imprimante heureusement et un vidéo projecteur portable mais c'est un peu galère. C'est un peu le moyen-âge encore ici, le matériel, c'est ce qui nous manque le plus, c'est évident. »*

- Enseignant

*« Il y a un décalage de 2 mois entre les cours et leur réception. Il n'y a pas de réponse de l'université. On a le sentiment d'être délaissées. Ceux qui sont dehors, vous me direz, je sais pas si c'est pas la même chose ».*

- Élève

*« Oui avoir un ordinateur, forcément c'est plus pratique, surtout aujourd'hui avec les outils qu'il y a, de, qui facilitent la vie quoi, j'veux dire... faire une recherche sur internet (...) on vous a passé (...) un texte de... Je sais pas... tiens Erasme, vous savez pas qui c'est, vous regardez, là tout de suite sur internet ça tombe. Vous arrivez à le situer, ça, ça vous renvoie à plein de choses, et... ça, tout de suite ça vous éclaire (...) sur les questions qu'on vous pose quoi (...) »*

- Élève

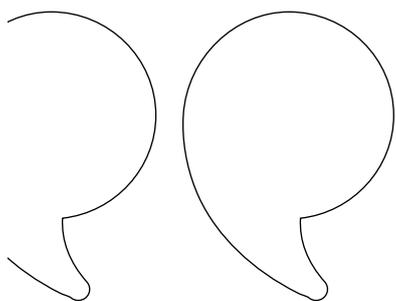
*« On a beaucoup de discussions avec le CNED pour essayer d'assurer une continuité dans l'apprentissage des détenus qui tombent pour une grosse peine (5 voire 10 ans) pour meurtre ou viol par exemple mais qui étaient scolarisés en première ou terminale générale. Fin moi je suis prof des écoles de formation, je ne peux pas donner des cours de maths à un élève en terminale générale donc pour eux c'est compliqué, ça casse vraiment leur scolarité, nous on peut pas vraiment leur proposer grand-chose. Il faudrait que ça soit plus flexible, on avait pensé ici à créer un vivier de professeurs qui seraient disponibles pour préparer des détenus incarcérés juste avant le bac par exemple. Ça arrive parfois mais on voudrait le généraliser beaucoup plus, parce que quand on est dans ce cas de figure aujourd'hui, c'est un peu à l'arrache alors que si on arrivait à créer un réseau de profs extérieurs mais disponibles et flexibles pour venir en cas de besoin ça serait super (...) ».*

- Enseignant

Au-delà du scolaire, la question de l'enseignement supérieur, extérieure au champ de notre enquête, la rejoint dès lors que l'offre de formation à destination des étudiants est exclusivement proposée à distance donc, à ce jour, sous la forme de photocopiés, dont la réception reste soumise aux aléas de la distribution du courrier en détention. L'ouverture d'un ou plusieurs campus connectés à destination des étudiants en prison pourrait avec profit être proposée au ministère de l'Enseignement Supérieur.

*« Je suis en licence de psycho, (...) J'ai reçu les cours en novembre pour des examens en décembre (elle rit). Mais nous n'avons que des écrits et on se débrouille avec (...) Heureusement que j'ai pas mal de livres dans ma bibliothèque (...) quand ils font des fouilles, ça fait beaucoup de choses, mais bon, moi je cache rien dans mes trucs. (...) Pour faire mes deux licences, je suis seule à la barre. Je reçois mes feuillets, et c'est tout ce que j'ai. À part les cours d'anglais, le reste, je me débrouille. (...) »*

- Élève



*« (...) Et il y a d'autres endroits où on est vraiment nous toutes seules, avec les photocopiés de la fac, sans ce que nous travaillons. Et donc à ce moment-là, il faut qu'on aille à l'extérieur et un soutien familial ou des amis ou quelqu'un qui puisse nous chercher des livres sur Internet, nous les acheter, tout ça, pour débloquer peut-être parfois des doutes ou des choses qui nous bloquent. (...) On voit que le scolaire il est là pour nous et ils ont envie de nous aider, ils courent derrière les facs pour obtenir nos cours, nos notes, envoyer nos devoirs à temps et à l'heure et tout ça. Mais par exemple, il y a des autres choses qui sont assez bizarres pour quelque chose, pour moi. C'est le fait qu'on doit demander l'autorisation pour faire un prêt de livre. Et ça, j'ai vraiment très du mal à accepter. Parce que pour moi, les livres, du moment où on fait rentrer un livre avec les ISBN, c'est un livre légal. Donc, je ne comprends pas pourquoi on doit faire la demande de faire rentrer un livre, demander l'autorisation (...) »*

- Élève



Crédit photo : Freepik



# Quelques recommandations

Crédit photo : Joachim Bertrand / Ministère de la Justice

# 1.

## CONTRE LES ABSENCES

Parce qu'elles assurent une meilleure compréhension des contraintes qui pèsent sur chaque type d'acteurs, des formations communes ainsi qu'une relation stable alimentée par des échanges inter-personnels entre l'équipe pédagogique et l'équipe de surveillants sont perçus comme des moyens efficaces de lutte contre l'absentéisme.

La résolution de la question de la concurrence avec le travail suppose d'adapter les horaires d'enseignement à un public adulte donc susceptible d'être en emploi, un peu sur le modèle de la formation continue à l'extérieur.

# 2.

## MIEUX ARTICULER LE TEMPS SCOLAIRE ET CELUI DES ACTIVITÉS

La question cruciale de la coupure estivale pose celle de l'articulation entre les enseignants de l'éducation nationale et les autres intervenants proposant des activités culturelles qui pourraient intervenir de façon privilégiée durant les congés scolaires.

# 3.

## VERS PLUS D'OUTILS PÉDAGOGIQUES

Autant qu'en classe, l'introduction de l'outil numérique en détention trouverait son utilité dans les espaces accessoires du scolaire : en cellule où la levée de l'interdiction mettrait fin à des injustices manifestes dans l'accès aux outils et dans les espaces mis à disposition pour les devoirs et révisions des élèves ; ou dans les tiers lieux justifiant l'accompagnement d'un technicien pour accueillir des événements à même de favoriser les liens avec le monde extérieur et en conséquence de préparer la sortie tout en stimulant l'apprentissage (cinéma, musée numérique).

**BIBLIOGRAPHIE :**

- Annamma, S. A., Cabral, B., Harvey, B., Wilmot, J. M., Le, A., & Morgan, J. (2024). "When We Come to Your Class ... We Feel Not Like We're in Prison" : Resisting Prison-School's Dehumanizing and (De)Socializing Mechanisms Through Abolitionist Praxis. *American Educational Research Journal*, 61(1), 3-47. <https://doi.org/10.3102/00028312231198236>
- Behan, C. (2021). *Éducation in Prison : A Literature Review*. UNESCO Institute for Lifelong Learning. Feldbrunnenstrasse 58, 20148 Hamburg, Germany. Tel: +49-40-4480410; Fax: +49-40-4107723; e-mail: ull-pub@unesco.org; Web site: <http://uil.unesco.org>.
- Cavieux, L. (2012). Les pratiques de l'alphabétisation en milieu carcéral. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 59(3), 123-134. <https://doi.org/10.3917/nras.059.0123>
- Febrer, M. (2012). Une approche socio-historique de l'enseignement en prison. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 59(3), 11-21. <https://doi.org/10.3917/nras.059.0011>
- Glover, J. W., & Lotze, E. W. (1989). PRISON SCHOOLING: WHO GETS EDUCATED? *Journal of Correctional Education*, 40(3), 108-114.
- Jarroux, P., & Salane, F. (2019). Introduction. L'Éducation en milieux contraints. Conflits institutionnels et tensions identitaires au sein de dispositifs éducatifs (dans et) hors l'école. *Cahiers de la recherche sur l'Éducation et les savoirs*, 18, Article 18.
- Laurent, J.-P. (2012). 1992-2012 : Évolutions de l'enseignement en milieu pénitentiaire. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 59(3), 23-31.
- Milly, B. (2004). L'enseignement en prison : Du poids des contraintes pénitentiaires à l'éclatement des logiques professionnelles. *Déviance et Société*, 28(1), 57-79. <https://doi.org/10.3917/ds.281.0057>
- Milly, B. (2010). La prison, école de quoi ? Un regard sociologique. *Pouvoirs*, 135(4), 135-147. <https://doi.org/10.3917/pouv.135.0135>
- Salane, F. (2011a). VIII - Faire des études en prison. *Champ social*. <https://www-cairn-info.bibdocs.u-cergy.fr/prisons-sous-tensions--9782353711192-page-249.htm>
- Salane, F. (2011b). VIII - Faire des études en prison. Logique sécuritaire contre logique scolaire. In *Prisons sous tensions* (p. 249-275). *Champ social*. <https://doi.org/10.3917/chaso.bengu.2011.01.0249>
- Salane, F. (2012). Être étudiant en prison : Trois modèles d'entrée et d'installation dans les études. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 59(3), 165-173. <https://doi.org/10.3917/nras.059.0165>
- Salane, F. (2021). *L'Éducation en prison*. *Revue de littérature francophone* (UNESCO).
- Stickle, B., & Schuster, S. S. (2023). Are Schools in Prison Worth It? The Effects and Economic Returns of Prison Education. *American Journal of Criminal Justice*, 48(6), 1263-1294. <https://doi.org/10.1007/s12103-023-09747-3>

# CAHIERS D'ÉTUDES PÉNITENTIAIRES

NUMÉRO 66

## Le scolaire en détention

Ce carnet de recherches et ces recommandations ne manqueront pas d'éclairer la direction de l'administration pénitentiaire pour alimenter ses réflexions dans le cadre de la réécriture de la convention entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Justice concernant l'organisation et les missions de l'enseignement en milieu pénitentiaire.

### MENTIONS DE PUBLICATION

**Directeur de publication**  
Yannick Massard

**Rédactrice en chef**  
Marion Wagner

**Rédaction**  
Céline Braconnier  
à partir de travaux des étudiants  
de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

**Date de parution**  
Décembre 2024

**Dépôt légal décembre 2024**  
**ISSN**

1967 - 5313 (imprimé)  
2557 - 5775 (en ligne)

**Imprimeur**  
Centre d'impression numérique  
35 rue de la gare  
75019 Paris